

Intervention 23 janvier 2024 devant la préfecture

Avant d'en venir à la loi immigration, je voudrai vous lire le communiqué de l'Union départementale qui affirme sa solidarité totale avec les agriculteurs :

« La Commission administrative de l'Union départementale Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire Atlantique, réunie ce lundi 22 janvier en présence d'une soixantaine de militants, est solidaire de la colère qui s'exprime aujourd'hui chez les agriculteurs. Elle condamne les mesures du Gouvernement et de l'Union européenne qui conduisent à réduire sévèrement les revenus des agriculteurs au profit d'une minorité. Le salariat est également touché de plein fouet par toutes les mesures, de plus en plus insupportables, prises par l'exécutif contre celles et ceux qui vivent de leur travail. D'un côté, le patrimoine de 90 % des Français a baissé de 3,9 % entre 2019 et 2022 (-15 % pour les 30 % les plus pauvres) ; de l'autre, les 42 milliardaires français ont gagné 230 milliards d'euros sur notre dos depuis 2020 (l'équivalent de 3 400 € par habitant, soit 13 600 € pour une famille de quatre personnes).

Il faut que cela cesse :

- Solidarité totale avec les agriculteurs ;*
- Non à la suppression de la défiscalisation du gasoil agricole et à l'augmentation des taxes concernant l'électricité au 1er février ;*
- Augmentation générale des salaires au minimum au niveau de l'inflation ;*
- Abandon de toutes les mesures conduisant à réduire nos droits, à commencer par le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et la loi « Immigration », loi de division des travailleurs, qui remet en cause les principes fondateurs de la Sécurité sociale et vise à faire pression à la baisse sur les salaires. »*

L'UD FO 44 a participé à toutes les manifestations pour le retrait de la loi immigration. La loi « Immigration » est une loi xénophobe et raciste. Avec cette loi, un préfet pourra décider de faire expulser un étranger sans que la justice ait son mot à dire. Ses enfants qui naissent, grandissent et sont scolarisés en France n'auront plus automatiquement la nationalité française. Le droit du sol, c'est une tradition dans notre pays : instauré partiellement en 1315 sous Louis X le hutin, généralisé en 1515 sous François 1^{er} et conforté sous la révolution.

Camarades,

Il faut tordre le cou à toute cette propagande que l'on nous dessert, selon laquelle les immigrés seraient responsables de la crise économique et sociale de notre pays. Et on nous invente des chiffres, les 2,8 milliards de fraude aux prestations sociales, les plus d'un milliard de l'Aide Médicale d'Etat qui permet la prise en charge à 100% de la plupart des frais médicaux des étrangers qui ne possèdent pas de titre de séjour.

Ces chiffres sont à mettre en rapport avec les 80 milliards d'exonérations de cotisations sociales, les 100 milliards de fraude fiscale, les 20 milliards de fraude à la TVA, les 230 milliards d'euros de patrimoine supplémentaire des 42 milliardaires français depuis 2020.

Elle est là la réalité ! Ce sont ceux qui détiennent les moyens de production et s'enrichissent sur notre dos, travailleurs français ou immigrés, qui sont responsables de la crise économique et sociale. Et ils veulent continuer à s'enrichir. Ils ont prévu de recourir à 3,9 millions de travailleurs immigrés d'ici 2050, 150 000 par an, exploités et payés des clopinettes pour continuer à s'en mettre plein les poches.

C'est la raison pour laquelle, la loi immigration est non seulement une loi raciste, mais c'est aussi une loi anti-ouvrière qui remet en cause les droits des travailleurs et qui vise à abaisser le coût du travail. Elle est à l'opposé des principes de solidarité ouvrière que nous défendons. Ce n'est pas un hasard si la Sécurité Sociale est dans le viseur de cette loi. Jusqu'à maintenant, c'est le fait de cotiser qui donne droit aux prestations de Sécurité Sociale et rien d'autre. Avec la loi immigration, ce droit aux prestations pour les travailleurs étrangers est conditionné à une durée de présence minimale. Cela signifie qu'une partie de ces salariés n'aurait pas les mêmes droits en matière de sécurité sociale. Et pourquoi ne pas imaginer à l'avenir un salaire et des garanties collectives moindres pour ces salariés, avec toutes les conséquences sur le niveau des salaires et de droits de toute la classe ouvrière. Le gouvernement envisage bien de mettre en place un smic par branche dans sa future loi travail... ce qui reviendrait d'une certaine manière à instaurer un smic pour les travailleurs immigrés qui sont nombreux dans certaines branches d'activité.

Camarades,

Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire sur le contenu de cette loi. Juste un aspect. La loi immigration, dans tous ses aspects nauséabonds, instituent une obligation de verser une « caution retour » pour les étudiants étrangers, c'est-à-dire à verser une somme pour financer leur future expulsion à la fin de leurs études. De même elle met en place des frais d'inscription exorbitants pour les étudiants étrangers tout en établissant une distinction – une ségrégation – entre les étrangers eux-mêmes selon que vous venez de l'Union Européenne, du Canada, de Suisse, d'Afrique ou d'Asie. Les étudiants étrangers seraient-ils des sous-individus ? Je ne peux m'empêcher faire le parallèle avec les palestiniens qui sont massacrés en ce moment même par l'armée israélienne et aux propos du ministre israélien de la défense, Yoav Galant, qui a déclaré que les palestiniens étaient des « animaux-humains ». A ce sujet, je tiens à réaffirmer que nous continuerons à manifester pour le cessez-le-feu, l'arrêt des bombardements et la levée du blocus à Gaza.

Alors mes camarades,

Nous allons remettre au préfet une copie de la lettre que le secrétaire général de notre confédération, Frédéric Souillot, a remis en main propre au nouveau premier ministre Gabriel Attal, lettre qui, je le précise, réclame l'abandon pur et simple de ce texte. Gabriel Attal a alors souligné que 85% des français étaient pour loi immigration et que cela justifiait son adoption. Frédéric Souillot a rétorqué que 94% des salariés étaient contre le recul de l'âge de la retraite et que là, le gouvernement n'en avait pas tenu compte !

Alors, continuons à revendiquer l'abandon de ce texte raciste et anti-ouvrier.